

# Épargne et investissement

## Épargne salariale : Défiscaliser intelligemment

<b>Le PEE (Plan d'épargne entreprise)</b>	<b>Le PERCO (Plan d'épargne pour la retraite collectif)</b>
Principe : Placez vos primes ou une partie de votre salaire sur un horizon de 5 ans.	Principe : Une épargne bloquée jusqu'à la retraite (sauf cas de déblocage anticipé comme l'achat de la résidence principale).
Avantage : Les sommes placées sont exonérées d'impôt sur le revenu (hors CSG/CRDS).	Avantage : Un levier puissant pour réduire votre assiette fiscale tout en préparant l'avenir.

## Crédit immobilier : Le "Sésame" du portage

-  **Accédez au crédit immobilier dès vos premiers mois grâce à la sécurité du statut CDI**
-  **Sécurisez votre avenir en bâtissant un patrimoine durable financé par vos missions**
-  **Protégez vos proches grâce à l'assurance emprunteur incluse dans votre prêt**